

Bezannes, le 28 avril 2021



## Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 mai 2021

### Avis de convocation

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le **mardi 11 mai 2021 à 10 heures** précises au siège social de FREY, 1 rue René Cassin à Bezannes (51430).

L'avis de réunion préalable à l'Assemblée générale a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) n°40 du 2 avril 2021. Il contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à ladite Assemblée. **L'avis de convocation a été publié au BALO n°50 et dans le journal d'annonces légales Matot Braine 51 du 26 avril 2021. Ces avis sont consultables sur le site Internet <https://frey.fr/les-ag>.**

Dans le contexte évolutif de l'épidémie de coronavirus et de lutte contre sa propagation, le lieu et les modalités de participation physique à l'Assemblée sont fortement susceptibles d'évoluer en fonction d'impératifs sanitaires, réglementaires et légaux.

En particulier, l'Assemblée pourrait être tenue à huis clos (hors la présence physique des actionnaires et des personnes ayant le droit d'y assister) si à la date de convocation de l'Assemblée ou à celle de sa réunion, une mesure administrative limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires fait obstacle à la présence physique à l'assemblée de ses membres, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 prise en application de l'article 11 de la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 et telles que prorogées par le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021.

Dans ce contexte, la Société invite ses actionnaires à anticiper dès maintenant la probabilité de ne pas pouvoir participer physiquement à l'Assemblée Générale. Ainsi, les actionnaires sont d'ores et déjà vivement invités à exprimer leur vote par correspondance ou à donner mandat à un tiers ou procuration au Président de l'Assemblée.

Sous réserve des évolutions possibles de certaines modalités de participation, les conditions et modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée sont définies dans l'avis de convocation.

Compte tenu de la situation, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement le site internet de la Société : <https://frey.fr/finance-frey/finance-informations-reglementees/> qui sera mise à jour pour préciser, le cas échéant, les modalités définitives de participation à l'Assemblée et/ou les adapter aux évolutions législatives, réglementaires et sanitaires qui interviendraient postérieurement à la parution du présent document.

Les documents préparatoires et informations prévus par l'article R. 225-73-1 du code de commerce sont disponibles sur le site Internet de la Société <https://frey.fr/les-ag> et au siège social de la société FREY.

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R.225-88 et R.225-89 du Code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée au siège social de la société FREY, Parc d’Affaires TGV Reims Bezannes, 1, rue René Cassin, 51430 Bezannes.

Aussi, dans le contexte sanitaire actuel la Société invite ses actionnaires pour les demandes de communication de documents d’indiquer une adresse électronique à laquelle la communication peut être faite.

### **À propos de FREY**

Aménageur, développeur, investisseur et gestionnaire, FREY est une foncière spécialisée dans le développement et l’exploitation de centres commerciaux de plein air. Pionnier des retail parks écologiques (avec son concept Greencenter®) et inventeur d’une nouvelle génération de centres commerciaux de plein air « Feel Good » (Shopping Promenade®), FREY, entreprise à mission, s’implique au quotidien pour une société plus responsable, respectueuse de l’environnement et socialement bénéfique à son écosystème et à ses parties prenantes. Parce que l’entreprise mesure à quel point le commerce est essentiel à la mixité urbaine, au lien social, à la résilience économique locale et à la transition environnementale, elle s’est donnée pour mission de remettre le commerce au service de l’intérêt collectif. En outre, FREY accompagne de grandes opérations de renouvellement urbain et projets mixtes au travers de sa filiale dédiée CITIZERS.

Frey est cotée sur le compartiment B d’Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.

### **CONTACTS :**

**Mathieu Mollière** – Directeur de la Communication, du Marketing et de l’Innovation - Tél. : 03 51 00 50 50

**Agnès Villeret** – Relations investisseurs et presse financière

KOMODO - [agnes.villeret@agence-komodo.com](mailto:agnes.villeret@agence-komodo.com) - Tél. : 06 83 28 04 15